

À FAIRE AVANT DE QUITTER LA FRANCE

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE EN TANT QU'EMPLOYEUR

- Je demande un certificat de travail
- Je demande un reçu pour solde de tout compte
- Je demande une lettre de recommandation au Directeur de l'unité de recherche d'accueil

HÉBERGEMENT

- J'informe le propriétaire du logement par lettre recommandée avec accusé de réception tout en respectant le préavis indiqué sur le contrat de bail (1 à 3 mois avant le départ)
- Je prends rendez-vous, le jour de mon départ du logement, avec le propriétaire (ou l'agence) pour l'état des lieux
- Je résilie mon assurance habitation ainsi que mon assurance responsabilité civile
- Si je suis bénéficiaire de l'aide personnalisée au logement (APL), j'informe la caisse d'allocations familiales (CAF)
- Je clôture mes différents abonnements : eau, gaz, électricité, téléphone, internet
- Je fais une demande de réexpédition de mon courrier à ma nouvelle adresse grâce au service payant de la Poste
>><https://www.laposte.fr/demenagement-absence>

SANTÉ

- J'informe ma caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de mon départ en envoyant le **formulaire cerfa S1105** « Déclaration de transfert de résidence hors de France » par lettre recommandée avec accusé de réception
>>https://www.ameli.fr/sites/default/files/formulaires/341544/s1105_puma_transfert_resid_remp.pdf
- Je restitue ma carte vitale et le cas échéant ma carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Si je cotise à une assurance complémentaire santé, j'informe ma mutuelle
- Si je suis en cours de traitement médical, je demande un certificat médical à mon médecin traitant

BANQUE

- Je m'assure que plus aucune opération financière ne soit débitée sur mon compte courant
- Je demande la fermeture de mon compte bancaire par lettre recommandée avec accusé de réception

IMPÔT SUR LE REVENU

- Je signale mon changement de domicile à l'étranger dans « votre espace particulier » du site impots.gouv.fr